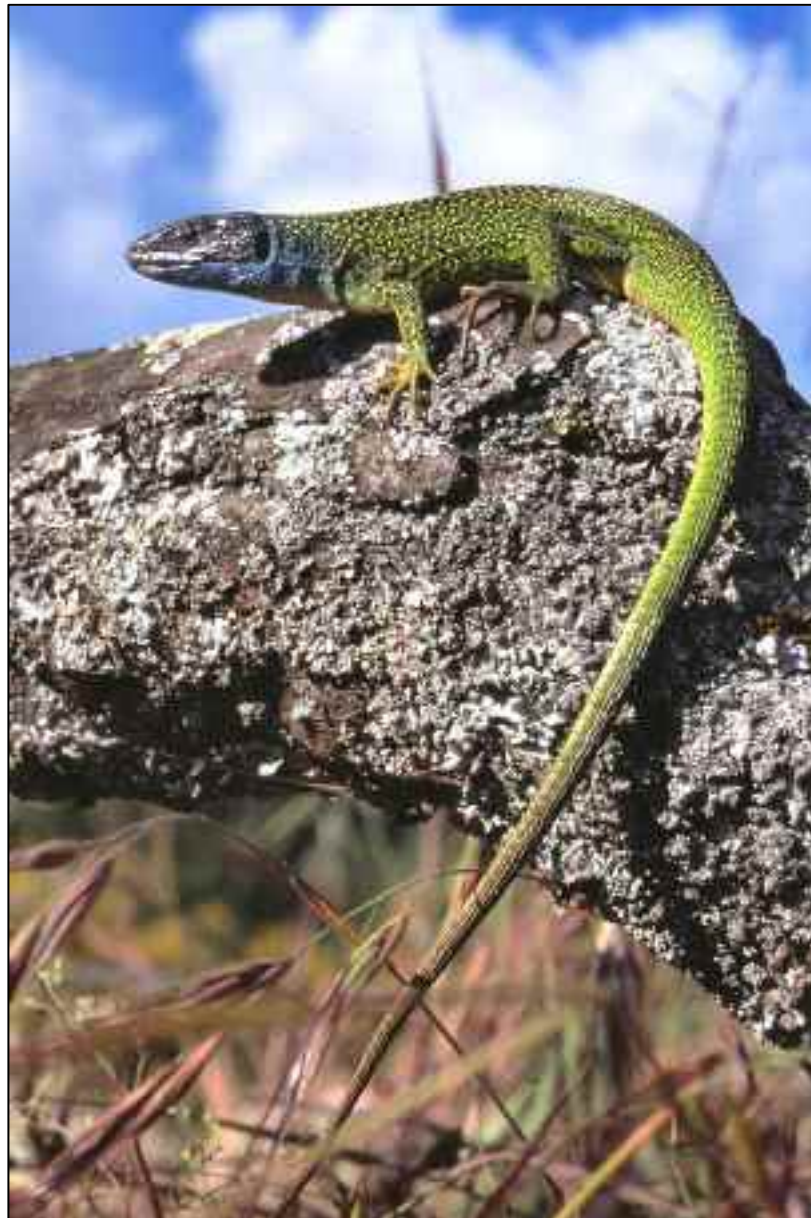


CAHIERS TECHNIQUES

Amphibiens et Reptiles

DU POITOU-CHARENTES

atlas préliminaire



juillet 2002



Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes

Atlas préliminaire 1990-2000

Etat des connaissances au mois de janvier 2001

Réalisé par le groupe d'étude des Amphibiens et Reptiles
de Poitou-Charentes Nature



avec les associations :



Charente Nature

Impasse Lautrette
Sillac
16000 ANGOULEME

☎ : 05 45 91 89 70

charente-nature@educ-envir.org
charentenature@charente-nature.org

Nature Environnement 17

20 rue du Bastion St Nicolas

Groupe scolaire Descartes
Avenue de Bourgogne -Port Neuf
17000 LA ROCHELLE

☎ : 05 46 41 39 04

n.environnement17@free.fr
n.environnement17@wanadoo.fr

Deux-Sèvres Nature Environnement

Hôtel de la Vie Associative
42 rue Joseph Cugnot

48 rue Rouget de Lisle
79000 NIORT

☎ : 05 49 73 37 36

dsne@netcourrier.com
deuxsevres.nature@laposte.net

Vienne Nature

Espace 10
17 rue Albin Haller
86000 POITIERS
14 rue Jean Moulin
86240 FONTAINE-LE-COMTE

☎ : 05 49 88 99 04

vienne.nature@wanadoo.fr

Poitou-Charentes Nature – Espace 10 – 17 rue Albin Haller – 86000 POITIERS -
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE-LE-COMTE
☎ 05 49 88 99 23 - ☎ 05 49 88 98 78
pc.nature@laposte.net

Coordonnées
mises à jour en juillet 2012



PREFACE

Connaître pour gérer,
gérer pour sauvegarder le patrimoine naturel du Poitou-Charentes.

Poitou-Charentes est une région de terre et d'eau. Son patrimoine naturel, ses paysages sont atouts de développement par le bien vivre et le bien accueillir.

L'État et le Conseil Régional s'accordent à considérer que l'aménagement du territoire, l'obligation de léguer à nos enfants, aux générations futures, une région aux potentialités de développement durable intactes, nécessitent une connaissance du patrimoine naturel, des indicateurs de suivi et de décision. Est-ce par hasard qu'il y a en Poitou-Charentes l'IAAT, l'Observatoire Régional de l'Environnement, l'frée-ORE ?

Poitou-Charentes Nature se devait, se doit de participer à la connaissance et au suivi du patrimoine naturel.

Nombre de lecteurs connaissent l'Atlas des Chauves-souris, le Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, la Liste des espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes, les Atlas des Oiseaux nicheurs et hivernants...

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage, la répartition des Amphibiens et des Reptiles en région.

Cet atlas, photographie de la situation en 2000, a nécessité la rédaction d'un protocole de travail, la formation de nombreux naturalistes professionnels et surtout bénévoles.

Il serait certes intéressant d'écrire l'histoire d'une donnée, d'une observation avec un auteur, une espèce, un lieu, une date, du carnet d'observation à la mise en forme, à la mise en base de données et à son exploitation.

C'est ici une autre histoire, mais sachez cependant que cet atlas, pour agréable qu'il soit, n'est qu'un aperçu des connaissances accumulées.

La base de données n'est pas faite pour ce seul atlas mais pour, au service des acteurs de la région, au service des spécialistes nationaux et européens, appréhender l'histoire, la géographie, c'est-à-dire la répartition dans le temps et dans l'espace des Amphibiens et Reptiles, pour établir des diagnostics, pour élaborer une stratégie cohérente de sauvegarde du patrimoine et d'aménagement du territoire.

Cela n'a de sens que si tous les partenaires, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, ont solidairement la même démarche et apportent leur pierre à l'édifice.

Je voudrais ici remercier bien sûr tous ceux qui nous font confiance, à la DIREN, au Conseil Régional, à l'Union Européenne, mais aussi Pierre Grillet, Jean-Marc Thirion, Miguel Gailledrat et Laurent Précigout pour leur compétence, pour leur volonté de fédérer, motiver, rassembler toutes les bonnes volontés. Je voudrais qu'ils soient fiers de ce beau travail qui n'est pas plus fini que la toile de Pénélope, car ici, le temps, la nature et l'homme composent année après année les populations animales.

Quant au lecteur, curieux, enseignant, naturaliste, gardien du temple, je lui souhaite de prendre du plaisir à parcourir cet ouvrage et lui suggère de le classer à portée de main à côté de tous les ouvrages sur le patrimoine naturel du Poitou-Charentes.

Pierre GUY

COORDINATEURS :

Groupe d'études des Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes Nature
Miguel GAILLED RAT, Pierre GRILLET, Laurent PRÉCIGOUT, Jean-Marc THIRION

COMITE SCIENTIFIQUE DE RELECTURE

Guy NAULLEAU, Miguel GAILLED RAT, Pierre GRILLET, Laurent PRÉCIGOUT, Jean-Marc THIRION

CARTOGRAPHIE

Pascal DUBECH - GEREP I



DESSINS, PHOTOS

1^{ère} page de couverture (Lézard vert occidental mâle *Lacerta bilineata*) : Daniel HEUCLIN
4^{ème} page de couverture (Grenouille rousse *Rana temporaria*) : Bruno FILLON
pages 2, 4, 6, 8, 10, 14, 21, 100, 107, 111, 112 : Alexis NOUHAILLAT
pages 23, 69 : Pascal CAVALLIN

REMERCIEMENTS PARTICULIERS

- à Raymond DUGUY[†] pour son soutien lors du lancement du programme
- à Marc CHEYLAN pour la validation de la démarche d'élaboration de la Liste rouge
- aux personnes ayant prêté des photos
- au Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CENPC) pour l'autorisation d'utiliser et de reproduire la carte des paysages du Poitou-Charentes
- à la Direction Régionale de l'Environnement pour son appui dans le cadre de cet inventaire
- au personnel de Poitou-Charentes Nature pour son investissement et sa patience

☞ Pour citer en référence **cet ouvrage**, se conformer au modèle suivant :
POITOU-CHARENTES NATURE, (éds) 2002 – *Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 112 p.

☞ Pour citer en référence **une monographie** de cet ouvrage, se conformer au modèle suivant :
DUGUY, R. et THIRION, J.-M. 2002 – La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758). Pp 70-71. In POITOU-CHARENTES NATURE, (éds) *Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 112 p.

Edition : Poitou-Charentes Nature
Impression : Poitou-Charentes Nature – Poitiers
Reliure : Imprimerie Minute – Poitiers

ISBN 2-9515017-3-0

ISSN 1624-0235

Reproduction d'extraits autorisée
en citant les sources
DUPLICATA 2012

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2002

REMERCIEMENTS

CET ATLAS N'AURAIT PU VOIR LE JOUR SANS LA PRECIEUSE COLLABORATION DES NATURALISTES DE LA REGION POITOU-CHARENTES. QUE TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPE DE PRES OU DE LOIN A CETTE ENTREPRISE SOIENT ICI REMERCIÉS.

LISTE DES OBSERVATEURS ET INFORMATEURS, PONCTUELS OU REGULIERS :

ALLENOU Olivier (CENPC) ; ANTHONIOZ Jacques ; ANTON Thierry ; ARNAUD Antoine ; ATTIE Carole (SHF) ; AUGER J. ; BACCOUNI Catherine ; BACOUÉL Gérard ; BACOUÉL Ginette ; BARANDE S. (SHF) ; BARBER Michelle ; BARON Guillaume ; BARRÉ Daniel (CNRS) ; BASTEL Fabrice ; BAUDOUIN Damien ; BAVOUX Christian ; BEILLARD J-M. ; BEINCHET Alain ; BELLARD Vincent ; BENTZ Gilles ; BERJON ; BERNARD Rodolphe ; BERTHOME Yannick ; BESSON R. (SHF) ; BIANCHINI Luc ; BIGET Laurent ; BLANCHELANDE C. ; BLONDEAU Nicolas ; BOILDIEU Laurent ; BONNET Xavier ; BONNET O. (CNRS) ; BOSSY Muriel ; BOUCQ Bernard ; BOUTAUD Michel (CENPC) ; BOUTIN Jacques ; BOUTIN Jean-Marie (CNRS) ; BRAGARD Sébastien ; BRAMARD Michel ; BRETAGNOLE C. (SHF) ; BROT Florence ; BRUGIER Arnaud ; BRUN J-P. ; BTS de Melle ; BURNELEAU Guy ; CABIROL Rémi ; CADU Julie ; CAIGNEAUX Roland ; CAILLAUD Alain ; CAILLAUD-GANTHEIL Sylvie ; CARRIÈRE Marc ; CASTANT Hervé ; CAUPENNE Michel ; CAVALLIN Pascal (CENPC) ; CAZAUGADE R. ; CEYLO Dominique ; CHAILS (SHF) ; CHAMPION Emmanuelle ; CHAPRON ; Charente Nature ; CHARRON Claude ; CHASTEL Olivier (CNRS) ; CHAUVIN C. & J. ; CHAZAL Romain ; CHERRIOT Thierry ; CHEYLAN Marc ; CLAIR Luc ; CNRS de Chizé ; COCHARD Pierre-Olivier ; COLINDRE L. (SHF) ; COLLIN DE L'HORTET A. (SHF) ; COLLON Jérôme ; Conseil Supérieur de la Pêche ; CONSTANTIN Eric ; CORDELIER Cyril ; COTTIN Benoît ; COUDRAIN P. ; COUDRET ; COUHE Bruno ; COULONGEAT C. ; COUSIN Pierre ; COUTURIER Claire ; COUTURIER Marie-Do ; COUTURIER Samuel ; COUTURIER Thibaut ; CPIE Val de Gartempe ; CPN des SITELLES ; CRAUX J. (SHF) ; DALPHRASE Nicolas ; DAUNAS Rémi ; DAUNAY Jean ; DE CORNULIER Thomas (SHF) ; DE LA CHAPELLE B. (CNRS) ; DE TERNAY Henri ; DEAT Eliane ; DECEUNINCK Bernard ; DELAGE Jacques ; DELAPORTE Philippe ; DELAUAUD Francis ; DELERIS Yves ; DELVALLEE Joseph ; DENIS Patrice (CNRS) ; DENIS Thomas ; DERMIKAELEN Sophie ; DESCOMBES Jean-Claude ; DEVAUD ; DHÉRON Béatrice ; DIEULEVEUT Tibo ; DIONNEAU Sylvain ; DOHOGNE Romuald ; DORIGNY François ; DUBECH Pascal ; DUBOIS Thierry ; DUFAY Daniel ; DUGUY Raymond ; DUPEYRON Thomas ; DUPUY M. ; DUQUESNAY Marie-Pierre ; DURANTEAU R. ; DURANTHON Marie-Cécile ; DUREPAIRE Philippe ; DURIEZ O. (SHF) ; DURIEZ Olivier ; DUSOULIER François ; Équipe Busard (CNRS-CEBC) ; ESCLASSE Marcel ; EULIN J-L. (SHF) ; FANTIN Pierre ; FAUX E. ; FAVREAU F. (SHF) ; FICHET Samuel ; FICHET Xavier ; FILLON Bruno ; FILLON Dorian ; FLEPNA - Limousin Nature Environnement ; FOUCHEREAU Vincent ; FOUQUET Antoine ; FOUQUET Paul ; FRADET G. (SHF) ; FRAINNET Chantal ; FRAINNET Danièle ; FRANCOIS R. (SHF) ; GABORIT Thibaut (CENPC) ; GAILLEDROT Miguel ; GALINEAU Hubert ; GALLAND Edith ; GALLET Christophe ; GARÇON Claude ; GAUTREAU Mickaël ; GAUVRIT J. ; GENEX Thierry ; GEREPI (SHF) ; GIARDI Florence ; GIBERT J. (SHF) ; GILARDOT Daniel ; GIRARD Laurence ; GOBIN Raphaël ; GOULEVANT Cyril ; GOURAUD Christophe (CNRS) ; GOURET Laurent ; GRANGER Michel ; GRILLET Pierre ; GRIMALDI Raphaël (CENPC) ; GRISSER Pascal ; GROS Florent ; GROSSELET Olivier ; Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ; GUÉRIN Frédéric ; GUERINEAU Daniel (CNRS & SHF) ; GUIBERT R. (SHF) ; GUIBERT S. (SHF) ; GUICHON Pascale ; GUIGNARD Nathalie ; GUILLAUME C. (SHF) ; GUILLON Mickaël ; GUILLOT G. (SHF) ; GUILLOT Mathieu ; GUILLOU M. (SHF) ; GUINARD E. (SHF) ; GUINET Christophe (SHF) ; GUIRAL Gilles ; GUYETANT R. (SHF) ; HALOUISS Marie-Emmanuelle ; HAY Emmanuel † ; HENRY C. (SHF) ; HENRY Jean-François ; HEUCLIN Daniel ; HOMO Bernard ; HOUTE Sylvie (SHF) ; HUDAN C. ; HULSEN Marie-France ; HUXLEY Chris ; JEANNOT Nicolas ; JIGUET Frédéric (CNRS) ;

JONIS Monique ; JOURDE Philippe ; KIM Alain ; LABAT Frédéric ; LADRAT Benoît ; LAGARDE Frédéric (CNRS) ; LALUQUE Olivier ; LANGLET Y. (SHF) ; LAUNAY Stéphane ; LAVAL G. ; LAVOUÉ Pascal ; LAVOUE Patrice ; LE CALVEZ V. (SHF) ; LEBON Patrick ; LEFEBVRE François ; LEGENTILHOMME (CNRS) ; LEGTA Les Sicaudières ; LEGUESDOIS Sophie ; LEMARCHAND C. ; LEUX B. ; LOEUILLE Nicolas ; LOURDAIS Olivier ; LUCCHINI D. (SHF) ; LUTTON Vincent ; MAILLETAS Christian ; MAIRE P. (SHF) ; MATHE Jean-Michel ; MELOCHE Jean (CNRS) ; MESNARD ; MILLOCHAU Jean-Pierre ; MIMAUD L. ; MITEAU René ; MOGUET Mickaël ; MONADIER Benoît ; MONIN Laure ; MONTFORT Didier ; MOQUAY Jack ; MOREAU P. (SHF) ; MORELLE Sébastien ; MORIN Hervé (SHF) ; MROCZKO Cédric ; MURE Claude ; NAULLEAU Guy (CNRS & SHF) ; NEVEUX Emmanuel ; NOTTEBAERT Claude ; NOUNE C. (SHF) ; NOWAK Eric ; NUEIL Emeric (CNRS) ; O'BRIEN M. et M^{me} ; ONCFS de Chizé (CNRS) ; PAPAT J-C. (SHF) ; PAPOT Didier ; PASQUIER Antoine (CNRS & SHF) ; PASQUIER Guillaume ; PASQUIER L.M. (SHF) ; PEDROWO M. (SHF) ; PELLERIN Vincent ; PENOT Christophe ; PERES Sébastien ; PERRIN Samuel ; PERSUY Alain ; PETIT Bruno ; PICARD M. ; PILLION Jean-Paul ; PINAUD David (CNRS & SHF) ; PINEAU Pierre ; PLAT Franck ; PLAT Pierre ; PLISSON Jean-Louis ; POIRE Philippe ; POISSON Olivier ; POITOU Grégory ; PORTHEAULT Alexandre ; PRÉCIGOUT Laurent ; PRÉVOST Olivier ; PREVOT J-M. (SHF) ; PROUST André ; PROUST Marine ; PROUX Catherine ; PRUD'HOMME Eric ; PUTELAT M. ; QUIJANO-PEREZ Florence ; RAMBAUD Fabien ; RANCON François ; RAUTUREAU Pascale ; REDEUILS Jean ; RENAUD Frédéric ; Réserve Naturelle de l'Illeau des Niges ; Réserve Naturelle de Moëze-Oléron ; Réserve Naturelle du Marais d'Yves ; Réserve Naturelle Volontaire de Château-Gaillard ; Réserve Naturelle Volontaire de la Massonne ; RIBOTTO Laure ; RIBOULET Nadia ; RICHARD Denis ; RICHAUD Roger ; RIGAUDEAU Bruno ; RIGAULT Thierry ; RIVault Jacques ; ROBIN Xavier ; ROBREAU Hervé † ; ROSOUX René ; ROUILLIER Philippe ; ROUX Didier (Pyrénées Nature Sauvage) ; ROYER Elisabeth ; RUDEAU Vincent ; RUFRA Y Xavier ; RUSSEIL Simon ; SANDRAS Michel ; SARDET E. (SHF) ; SARDIN Jean-Pierre ; SAVEAN G. (SHF) ; SCAMPS Vincent ; SEGUIN Nicolas ; SEGUIN Serge ; SELIQUER Pierre ; SUAREZ David ; SUAUDEAU Romain ; TARDIEU J. ; TAUPIN Eric ; THEUDEL Yves ; THIRION Jean-Marc ; THOMY J-F. (SHF) ; TROTIGNON Paul ; TROUBAT Stéphane ; TROUSSET Ludovic ; TROUVE Isabelle ; TURCAT Patrice (SHF) ; TURPEAU X. ; VACHER Jean-Pierre ; VAN LAERE Guy (SHF) ; VERHEYDEN Christophe ; VIAUD Bernard ; VILLALARD Jean-Marc ; VINCENDEAU D. (SHF) ; VION F. (SHF) ; VRIGNAUD Nicolas ; WILDING Neil ; WOLF Didier ; YTAS E.

CENPC : Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes ;

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique – Centre d'Études Biologiques de Chizé

SHF : Société Herpétologique de France



AMPHIBIENS ET REPTILES DU POITOU-CHARENTES - ATLAS PRELIMINAIRE.
- Etat des connaissances au mois de janvier 2001 -

SOMMAIRE

Préface	3
Remerciements	5
Introduction.....	9
Présentation de la région	11
Méthodologie de l'inventaire	15
La durée de l'inventaire.....	15
Le maillage utilisé	15
La collecte des données	15
Les méthodes d'inventaire	15
Les Amphibiens	15
Les Reptiles	16
Principaux résultats de l'enquête	16
Couverture de l'Atlas et pression d'observation.....	16
Base de données	16
Nombre de données par département	18
Répartition des données par année	18
Nombre d'observateurs (origine) par département	18
Nombre d'espèces par maille	18
Nombre total d'espèces recensées	19
Aperçu systématique des 37 taxons d'Amphibiens et de Reptiles observés (1990-2000) en Poitou-Charentes.....	20
Les Amphibiens.....	23
Salamandre tachetée.....	24
Triton alpestre	26
Triton palmé	28
Triton crêté	30
Triton marbré.....	32
Triton de Blasius	34
Alyte accoucheur	36
Sonneur à ventre jaune	38
Pélobate cultripède	40
Pélodyte ponctué	42
Crapaud commun	44
Crapaud calamite	46
Rainette arboricole.....	48

Rainette méridionale	50
Grenouille rousse	52
Grenouille agile	54
Grenouille de Lessona	56
Grenouille de Perez	58
Grenouille rieuse	60
Grenouille verte	62
Grenouilles vertes à sacs vocaux gris et blancs	64
Grenouilles vertes à sacs vocaux foncés	65
Grenouille de Graf	66
Xénope du Cap	67
Les Reptiles	69
Cistude d'Europe	70
Tortue de Floride	72
Orvet fragile	74
Lézard vert occidental	76
Lézard des souches	78
Lézard ocellé	80
Lézard des murailles	82
Seps strié	84
Couleuvre verte et jaune	86
Coronelle lisse	88
Coronelle girondine	90
Couleuvre d'Esculape	92
Couleuvre vipérine	94
Couleuvre à collier	96
Vipère aspic	98
Conclusion	100
Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes	101
Bibliographie	104
Annexes	107



INTRODUCTION

Le groupe d'étude des Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes Nature a été constitué en 1997 après avoir réalisé que la connaissance inhérente à la répartition des Amphibiens et Reptiles en Poitou-Charentes demeurait partielle et localisée à certains secteurs privilégiés des naturalistes. Ainsi, le faible nombre d'Amphibiens et de Reptiles présents dans les fiches ZNIEFF de première génération est à l'image de la dynamique menée sur ce groupe avant 1997.

Ce groupe s'est alors fixé trois objectifs de travail :

- Connaître au mieux la répartition régionale des Amphibiens et des Reptiles
- Mettre en place une stratégie de conservation afin de maintenir une biodiversité herpétologique sur l'ensemble de la région
- Mieux faire connaître ce groupe faunistique à l'ensemble des acteurs de notre société

CONNAITRE AU MIEUX LA REPARTITION REGIONALE DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES

Ce n'est pas moins de 270 personnes qui ont participé plus ou moins régulièrement à ce groupe d'étude. Des structures se sont aussi mobilisées en communiquant leurs informations sur la localisation de certaines espèces d'Amphibiens ou de Reptiles : CEBC/CNRS de Chizé, Conseil Supérieur de la Pêche, Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, BTSA du Lycée Agricole de Melle, Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, Parc Interrégional du Marais Poitevin, Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime, Société Herpétologique de France.

Ainsi, c'est tous ensemble que nous avons recueilli pour ce premier bilan, 9014 données, de 1990 à début 2001.

METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE CONSERVATION AFIN DE MAINTENIR UNE BIODIVERSITE HERPETOLOGIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA REGION

Une des premières actions a été de mettre en place la liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (cf. annexe). Suite à ce travail, une réflexion a été menée sur la constitution d'un réseau de veille portant sur les sites majeurs pour la conservation des peuplements et des populations d'Amphibiens et de Reptiles en Poitou-Charentes. Des fiches d'alerte ont alors vu le jour. Nous avons participé activement à intégrer les données importantes pour la conservation de ce groupe faunistique au sein du réseau ZNIEFF. Les associations ont également participé à la réalisation de documents d'objectifs sur certains sites du réseau Natura 2000 qui intégraient un enjeu Amphibiens ou Reptiles.

MIEUX FAIRE CONNAITRE CE GROUPE FAUNISTIQUE A L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE NOTRE SOCIETE

Nous avons lancé la « nuit régionale des Amphibiens » qui a réuni, en avril 1999 et en avril 2001, pas moins de 250 personnes. En 2002 nous nous sommes intégrés à l'opération nationale « Fréquence Grenouille ».

Une revue régionale a vu le jour pour mieux connaître et partager les observations effectuées par chacun sur les Amphibiens et les Reptiles du Poitou-Charentes.

Trois formations régionales ont été réalisées en 1998, 1999 et 2000 afin d'échanger des compétences sur ce groupe faunistique.

Maintenant, nous publions un état des lieux sous la forme d'un atlas préliminaire des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes.

Cet atlas préliminaire n'est pas une fin en soi mais une simple étape. C'est pour cette raison que nous comptons encore et toujours sur vous pour repousser les limites de la connaissance inhérente à la répartition des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes, en continuant à nous transmettre vos observations pour un jour pouvoir éditer un atlas plus complet. Et ce n'est que tous ensemble que nous y arriverons !



PRESENTATION DE LA REGION

D'une superficie de 25 809 km², la région Poitou-Charentes est constituée de quatre départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne.

Sur le plan géologique, la région Poitou-Charentes a la particularité d'être très hétérogène. Au nord-ouest, les Deux-Sèvres sont en partie recouvertes par le Massif armoricain, alors qu'au sud-est de la région se dessinent les premiers contreforts du Massif central. Ces deux anciennes chaînes de montagne constituaient à l'ère primaire la chaîne hercynienne. Aujourd'hui, ces reliefs ne dépassent pas les 365 m d'altitude dans la région. Entre ces deux anciens massifs, s'intercalent deux bassins sédimentaires qui sont au nord-est le Bassin parisien et au sud-ouest le Bassin aquitain. Ces deux bassins communiquent par le seuil du Poitou.

A cette diversité géologique s'ajoute un réseau hydrographique assez dense qui dessine parfois des vallées avec des entailles profondes, comme sur le Clain à Poitiers et la Charente du côté d'Angoulême, générant parfois des micro-climats. Ce réseau hydrographique appartient, dans sa partie nord, au bassin versant de la Loire (Vienne, Thouet) et au sud, au bassin de la Garonne. La région Poitou-Charentes compte aussi quatre fleuves (Sèvre niortaise, Charente, Seudre et Gironde) et de vastes marais littoraux.

Ce complexe géologique et hydrographique explique en partie la grande diversité paysagère de la région Poitou-Charentes (cf. carte), qui s'organise autour d'un grand schéma (CREN, 1999) :

- des paysages de bocage au nord-ouest des Deux-Sèvres et dans l'est de la région qui sont souvent des zones abritant de nombreuses mares et donc favorables à la diversité batrachologique ;
- des paysages ouverts au niveau de l'Aunis, d'une partie de la Saintonge et du seuil du Poitou où la céréaliculture est très présente ;
- des plaines vallonnées et les terres de brandes qui sont parsemées de mares, parfois en grande densité (Pinail, Corignac, l'Hopiteau).
- le littoral à l'ouest, avec de vastes zones de marais tout à fait favorables, ainsi que quatre îles : Aix, Ré, Oléron, Madame.
- Le sud de la région (Haute Saintonge) avec des habitats particuliers : tourbières, landes et boisements aquitaniens.

Le climat général du Poitou-Charentes est plutôt de type océanique, c'est-à-dire marqué par des hivers doux et des températures modérées. Plus on se dirige vers l'est et plus ce climat océanique se dégrade et présente un climat semi-continental (hivers plus rigoureux) comme dans la région du confolentais.

Le littoral charentais présente le climat le plus ensoleillé de la France tempérée, ce qui explique la présence de zones aux micro-climats méditerranéens (présence de plus de 150 espèces végétales de type méditerranéen). Cette particularité charentaise permet d'accueillir des espèces de reptiles et d'amphibiens ayant une répartition plutôt méridionale, comme le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), la Couleuvre girondine (*Coronella girondica*), le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*), le Seps strié (*Chalcides striatus*) ou, comme son nom l'indique, la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*).

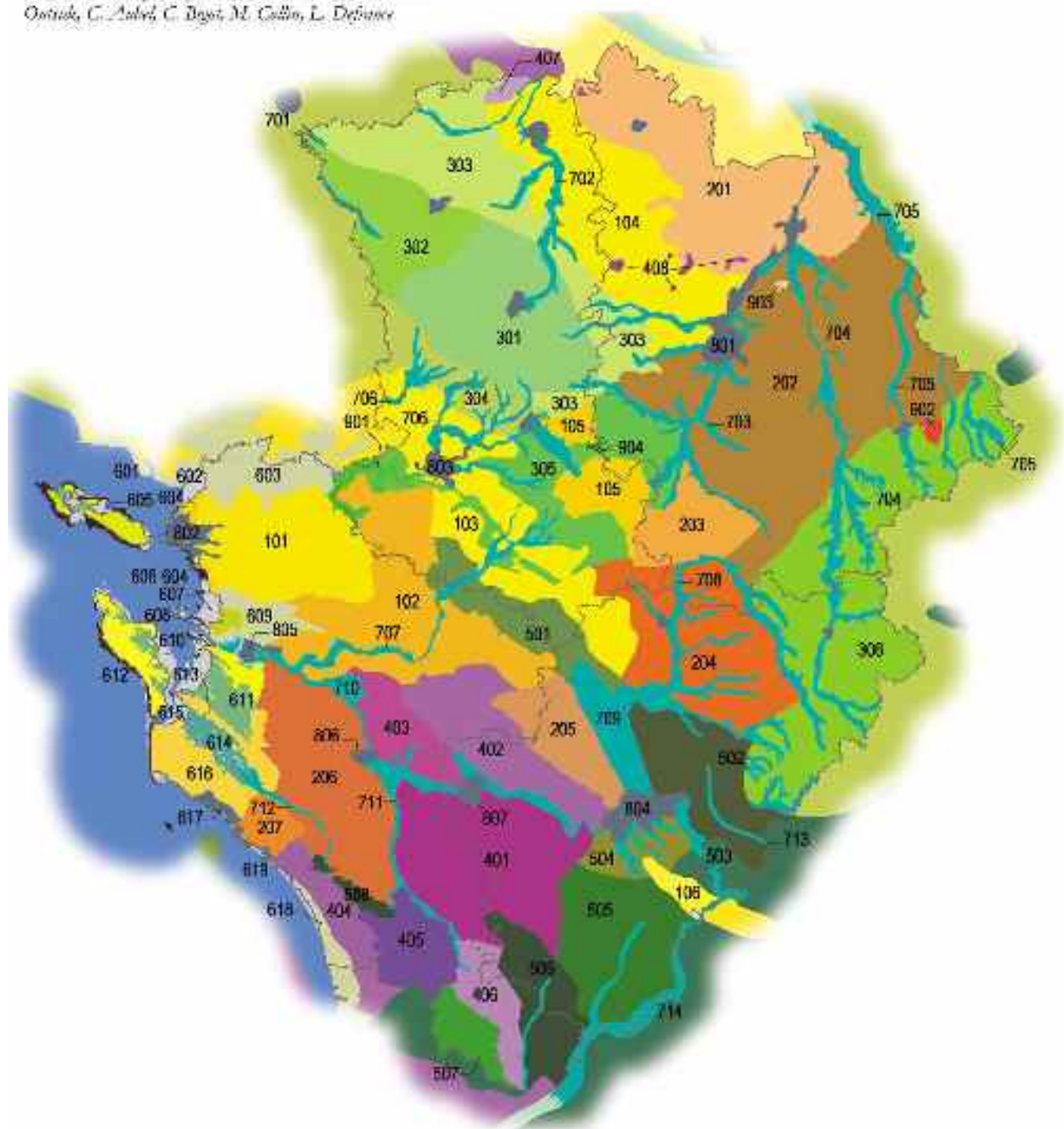
La diversité géologique, la diversité paysagère, les particularités climatiques, la position géographique sont autant de facteurs expliquant l'attrait de la région Poitou-Charentes pour l'herpétofaune.

PAYSAGES DE POITOU-CHARENTES

© Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, 1999

Oustak, C. Aubé, C. Bayé, M. Collin, L. Deffieux



Les plaines de champs ouverts		Les terres bûchées		Le Chai	
L'aplan d'Anais	100	La mare bûchée	361	La Vienne	704
L'aplan de nord de la Sevraine	106	Le pays du lant	372	La Crausse et la Garonne	705
L'aplan de Nant	102	Le pays d'Honn	383	L'Antenne et la Seine nantaise	706
L'aplan de Nuyelle à Thioux	104	Les étangs de l'Angoumois	384	La Boutonne	707
Les plaines de l'Angoumois et de l'Isère	105	Les collines de Moutonnais	385	La Loire-Charentaise	708
L'adpression de Villécha-Laubrie	108	Le petit pays nantais	386	Le val d'Angoulême	709
Les plaines vallonnées-boisées		La droite saintongeaise	387	La zone Charentaise	710
La région de Nièvre	201	La Loire et le delta de la Loire	388	La Sèvre	711
Les terres de la vallée	202	Les paysages littoraux		La Seudre	712
Les terres rouges à tulle	203	La partie litorale	600	La Gironde	713
La Raffinée	204	L'océan de l'Angoulême	601	La Gironde et le Nièvre	714
La plaine de nord d'Angoulême	205	Le Marais Poitevin (Biosphère Verte)	602	Les paysages urbains	
La campagne de Pr.L'Abbe/Cômesac	206	La zone d'Anais	603	Parthenay - Châtelleraud	801
La campagne de Guesse/Saintonge	207	Le val de l'Anais	604	La Rochelle	802
Les bocages		Le val de l'Isère	605	Niort	803
Le val de l'Isère / plaine de Niort	300	Le pays de l'Antioche, l'île d'Oléron	606	Angoulême	804
La Vallée de l'Antioche	301	L'Antioche	607	Rochefort	805
Le Bocage des vallées	302	Le pays de la Touraine	608	Saintes	806
Les bocages de la Gironde	303	Les marais de Rochefort (classés)	609	Cognac	807
L'Antenne plate et Gironde	304	Le pays de l'Anais	610	Les paysages singuliers	
Les terres rouges - bocage bocage	305	Le marais de l'Isère	611	La Vierge Verte	901
Les terres rouges	306	L'île d'Oléron	612	Les lacs de la Petite	902
Les terres viticoles		Le pays de l'Anais	613	Le Pail	903
La Champagne d'antenne	401	Le marais de l'Isère	614	Le Sirois de Bourges-Isère	904
Les terres brues	402	Le pays de Moutonnais	615		
Les Brouilles et l'Isère	403	Le pays de l'Anais	616		
Les coteaux de Gironde	404	Rogon et la Côte de Beauté	617		
Le bocage viticole et d'antenne	405	Les marais de Gironde	618		
Les coteaux du lant	406	La Gironde	619		
Le vignoble nantais	407	Les vallées			
Le vignoble du Haut Poitou	408	La Sèvre nantaise	703		
		Le Thouais	704		



METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

LA DUREE DE L'INVENTAIRE

Le premier bilan tiré de l'inventaire des Reptiles et des Amphibiens du Poitou-Charentes couvre la période 1990 – 2001, ceci dans l'objectif de faire suite à l'Atlas national publié en 1989 et d'obtenir, ainsi, un état des connaissances herpétologiques de notre région la plus actuelle possible. N'apparaissent toutefois ici que les données allant du 1er janvier 1990 au 31 décembre 2000 avec quelques informations importantes de début 2001.

LE MAILLAGE UTILISE

Le maillage utilisé pour la valorisation des données est défini au dixième de grade, chaque maille représentant un quart de carte IGN au 1/25000^{ème}, soit un rectangle de 7x10 km. Ce découpage correspond aux autres Atlas régionaux existants : Chiroptères, Mollusques...

LA COLLECTE DES DONNEES

Une fiche de récolte de données a été créée lors de la mise en place de l'inventaire. Elle est constituée de plusieurs parties apportant les renseignements nécessaires pour la prise en compte des observations réalisées. La première partie nous renseigne sur l'observateur et le type de recherche effectué. La seconde reprend les informations nécessaires à la localisation géographique des observations. Et enfin, la dernière évoque les espèces : nom, type de contact, abondance... (cf. annexe)

LES METHODES D'INVENTAIRE

Les méthodes de récolte de données sont multiples et dépendent principalement des espèces recherchées.

LES AMPHIBIENS

La récolte des données d'Amphibiens a essentiellement été réalisée à partir des méthodes suivantes :

- l'identification par les chants

Tous les Anoures chantent lors de la période de reproduction qui peut être plus ou moins courte selon les espèces. Toutes sont potentiellement identifiables par cette méthode mais nécessitent pour certaines (Grenouilles vertes) une formation poussée. Certaines d'entre elles émettent des chants relativement puissants comme les Rainettes ou le Crapaud calamite, d'autres au contraire, émettent des sons relativement peu audibles (quelques mètres seulement) comme le Sonneur à ventre jaune, le Pélobate cultripède ou la Grenouille agile. La réalisation de points d'écoute en période favorable s'avère donc une méthode très utilisée et efficace pour ce type d'inventaire.

- les observations orientées

Pour rechercher des espèces discrètes et à faible répartition, des recherches spécifiques sur certains biotopes (carrières, dunes...) sont nécessaires. Ainsi, des recherches nocturnes sur certains milieux aquatiques, des pêches à l'aide d'épuisettes dans les mares, ont été réalisés.

Les prospections à l'aide de lampes le long des mares sont aussi riches en observations.

- les cadavres identifiés sur les routes

Les routes sont souvent traversées par les Amphibiens au printemps au moment où ils rejoignent leurs sites de reproduction, ou bien à l'automne lorsqu'ils font le chemin inverse. Les cadavres trouvés constituent alors une part non négligeable des observations, notamment pour certaines espèces comme le Crapaud commun, la Salamandre tachetée, la Grenouille agile, les Rainettes.

LES REPTILES

La récolte des données de Reptiles a été réalisée par différentes méthodes : la recherche orientée, l'identification des cadavres sur les routes et par des observations inopinées.

- les recherches orientées

Des recherches spécifiques réalisées sur biotopes favorables aux espèces recherchées ont parfois été réalisées. Ces recherches ont principalement concerné des espèces extrêmement discrètes comme les Coronelles, le Lézard ocellé ou la Cistude d'Europe.

- les cadavres identifiés sur les routes

Entre le printemps et l'automne, les routes sont régulièrement traversées par les Reptiles, et les cadavres trouvés constituent une part non négligeable (460 données sur 3842 collectées à ce jour) des observations.

- les observations inopinées

Une partie des observations de serpents recueillies au cours de cet inventaire ont été réalisées de façon inopinée : une couleuvre qui traverse une route, un jardin ou une prairie par exemple.

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

COUVERTURE DE L'ATLAS ET PRESSION D'OBSERVATION

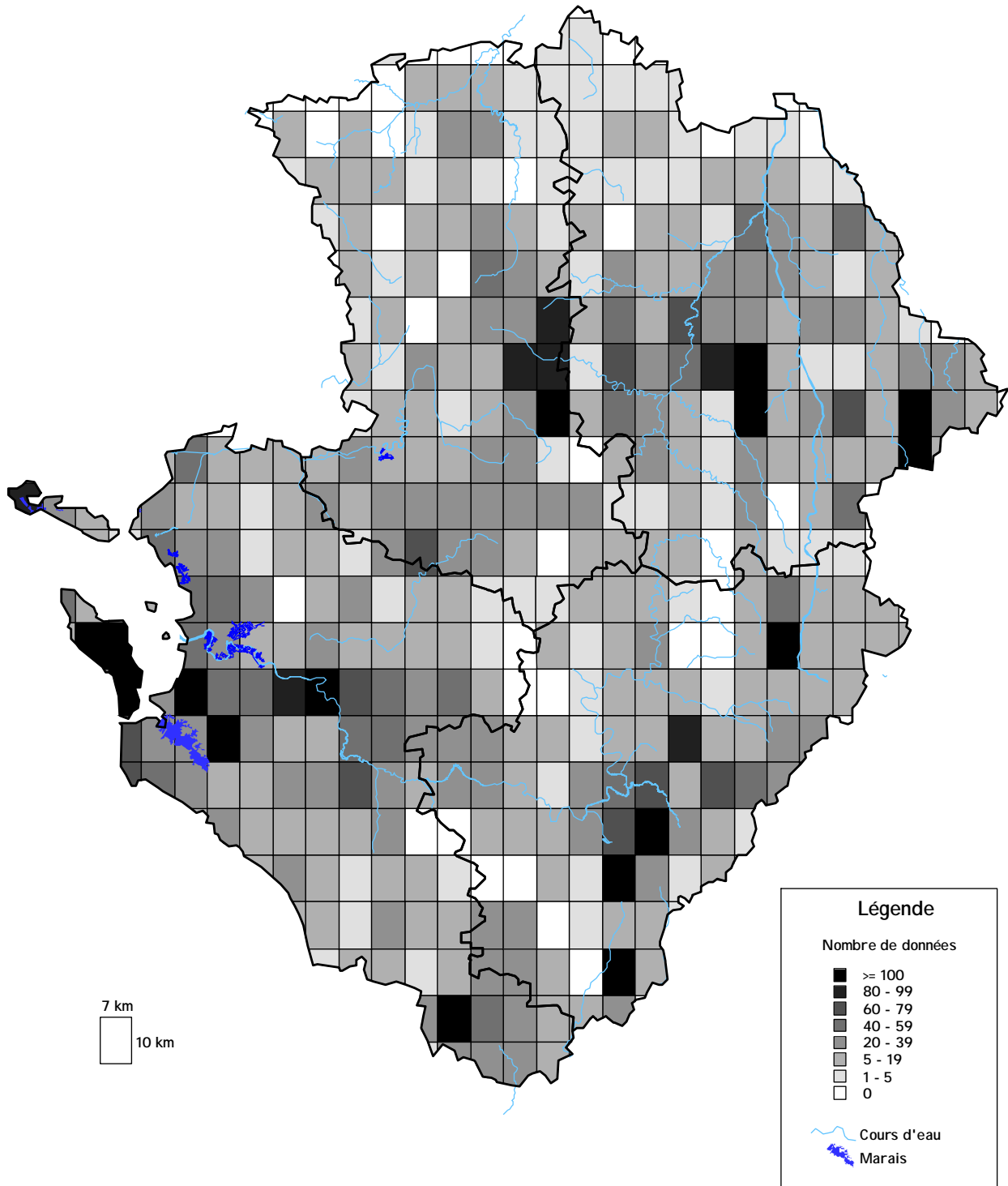
(voir carte page 1)

- nombre de mailles au 1/10^{ème} de grades en Poitou-Charentes : 434
- nombre de mailles avec au moins une donnée : 379 ce qui représente plus de 87% du territoire de la région Poitou-Charentes couvert lors de cet inventaire
- nombre de mailles sans donnée : 55, la majorité d'entre elles correspondent à des zones limitrophes avec d'autres régions

BASE DE DONNEES

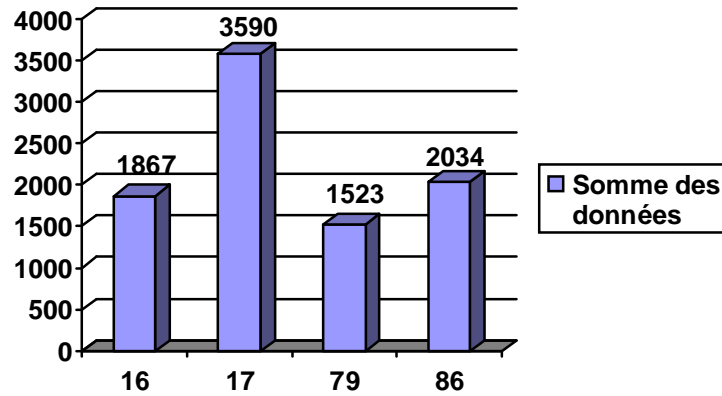
Cet Atlas préliminaire est élaboré à partir de 9014 données allant du 1^{er} janvier 1990 au 12 février 2001. Toutes les données ont été saisies dans une base de données sous format Access, reprenant tous les éléments de la fiche d'observation.

Une pression d'observation plus importante entre 1997 et 2001, a permis de recueillir la majeure partie des données collectées (6880), soit plus de 76% des informations.



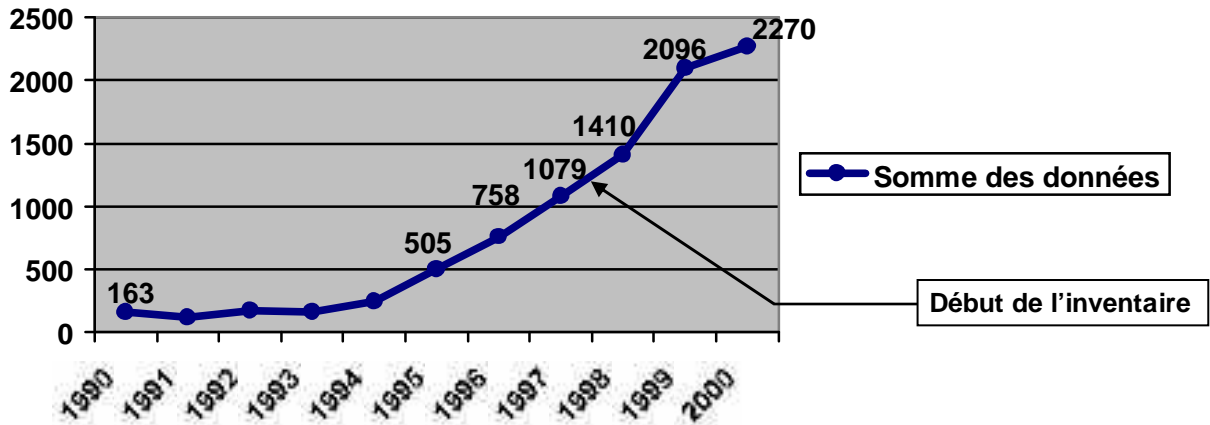
Couverture de l'Atlas et pression d'observation

NOMBRE DE DONNEES PAR DEPARTEMENT



Graphes n° 1 : Somme des données récoltées par département

REPARTITION DES DONNEES PAR ANNEE



Graphes n°2 : Répartition des données au cours de l'inventaire

NOMBRE D'OBSERVATEURS (ORIGINE) PAR DEPARTEMENT

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Autres départements	Echange CEBC	Echange SHF	Total
Nombre d'observateurs	49	88	49	59	25	16	45	331

Cet inventaire régional relayé départementalement par les associations de protection de la nature a permis de mobiliser un nombre important d'observateurs réguliers ou occasionnels. Des naturalistes de passage dans notre région nous ont également fait parvenir des données. Les chargés de mission du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels et des Réserves Naturelles ont aussi transmis leurs informations. Un partenariat avec le CEBC (Centre d'Etudes Biologiques de Chizé) a également permis d'intégrer à cet inventaire un certain nombre de données de reptiles écrasés. Enfin, une convention d'échanges avec la SHF (Société Herpétologique de France) a permis de recueillir des données supplémentaires.

NOMBRE D'ESPECES PAR MAILLE

(voir cartes pages 22 et 68)

NOMBRE TOTAL D'ESPECES RECENSEES

Au total 22 taxons d'Amphibiens et 15 de Reptiles ont été recensés au cours de la période considérée, qui se répartissent de la façon suivante :

Les Amphibiens

Le Poitou-Charentes compte 22 taxons d'Amphibiens dont 2 introduits (le Xénope du Cap et la Grenouille rieuse) sur les 31 espèces ou sur les 34 taxons présents en France. Parmi ces espèces, le Crapaud commun est l'espèce qui a été la plus contactée, suivi du Triton palmé, de la Grenouille agile et de la Rainette méridionale.

	Nombre de données
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	393
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	2
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	693
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	74
Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i>	339
Triton de Blasius <i>Triturus cristatus x T.marmoratus</i>	11
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	199
Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i>	67
Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i>	63
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	260
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	822
Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i>	162
Rainette arboricole <i>Hyla arborea</i>	277
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	406
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	55
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	629
Grenouille de Lessona (Petite grenouille verte) <i>Rana lessonae</i>	20
Grenouille de Perez <i>Rana perezi</i>	96
Grenouille rieuse <i>Rana ridibunda</i>	115
Grenouille verte <i>Rana kl. esculenta</i>	39
Grenouilles vertes à sacs vocaux clairs <i>Rana esculenta, Rana lessonae</i>	130
Grenouilles vertes à sacs vocaux noirâtres <i>Rana ridibunda, Rana perezi, Rana grafi</i> ..	21
Xénope du Cap <i>Xenopus laevis</i>	0

Les Reptiles

Le Poitou-Charentes compte 15 espèces de Reptiles (les Tortues marines ne sont pas prises en compte dans l'atlas préliminaire) sur les 38 recensées en France. Parmi ces espèces, le Lézard des murailles est l'espèce qui a été la plus contactée, suivi de la Couleuvre verte et jaune, du Lézard vert et de la Couleuvre à collier.

	Nombre de données
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	167
Tortue de Floride <i>Trachemys scripta elegans</i>	47
Orvet <i>Anguis fragilis</i>	73
Lézard vert occidental <i>Lacerta bilineata</i>	592
Lézard des souches <i>Lacerta agilis</i>	2
Lézard ocellé <i>Lacerta lepida</i>	43
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	951
Seps strié <i>Chalcides striatus</i>	2
Couleuvre verte et jaune <i>Coluber viridiflavus</i>	748
Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	13
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>	59
Couleuvre d'Esculape <i>Elaphe longissima</i>	233
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	248
Couleuvre à collier <i>Natrix natrix</i>	412
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	203

**APERÇU SYSTEMATIQUE DES 37 TAXONS D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES OBSERVES (1990-2000)
EN POITOU-CHARENTES**

Classe des Amphibiens

Ordre des Urodèles

Famille des Salamandridés

- 1 – Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* (Linné, 1758)
- 2 – Triton alpestre *Triturus alpestris* (Laurenti, 1768)
- 3 – Triton palmé *Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789)
- 4 – Triton crêté *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)
- 5 – Triton marbré *Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)
- 6 – Triton de Blasius *Triturus cristatus* x *Triturus marmoratus*

Ordre des Anoures

Famille des Discoglossidés

- 7 – Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)
- 8 – Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (Linné, 1758)

Famille des Pélobatidés

- 9 – Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829)

Famille des Pélodytidés

- 10 – Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803)

Famille des Bufonidés

- 11 – Crapaud commun *Bufo bufo* (Linné, 1758)
- 12 – Crapaud calamite *Bufo calamita* Laurenti, 1768

Famille des Hylidés

- 13 – Rainette arboricole *Hyla arborea* (Linné, 1758)
- 14 – Rainette méridionale *Hyla meridionalis* Boettger, 1874

Famille des Ranidés

- 15 – Grenouille rousse *Rana temporaria* Linné, 1758
- 16 – Grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840
- 17 – Grenouille de Lessona *Rana (Pelophylax) lessonae* Camerano, 1882
- 18 – Grenouille de Perez *Rana (Pelophylax) perezi* Seoane, 1885
- 19 – Grenouille rieuse *Rana (Pelophylax) ridibunda* Pallas, 1771
- 20 – Grenouille verte *Rana (Pelophylax) kleptoni* Linné, 1758
- 21 – Grenouille de Graf *Rana (Pelophylax) kleptoni grafi* Crochet, Dubois, Ohler & Tuner, 1995

Famille des Pipidés

- 22 – Xénope du Cap *Xenopus laevis* (Daudin, 1803)

Classe des Reptiles

Ordre des Chéloniens

Famille des Emydés

- 23 – Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758)
- 24 – Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839)

Ordre des Sauriens

Famille des Anguidés

- 25 – Orvet fragile *Anguis fragilis* Linné, 1758

Famille des Lacertidés

- 26 – Lézard vert occidental *Lacerta bilineata* Daudin, 1802
- 27 – Lézard des souches *Lacerta agilis* Linné, 1758
- 28 – Lézard ocellé *Lacerta lepida* Daudin, 1802
- 29 – Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

Famille des Scincidés

- 30 – Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829)

Ordre des ophidiens

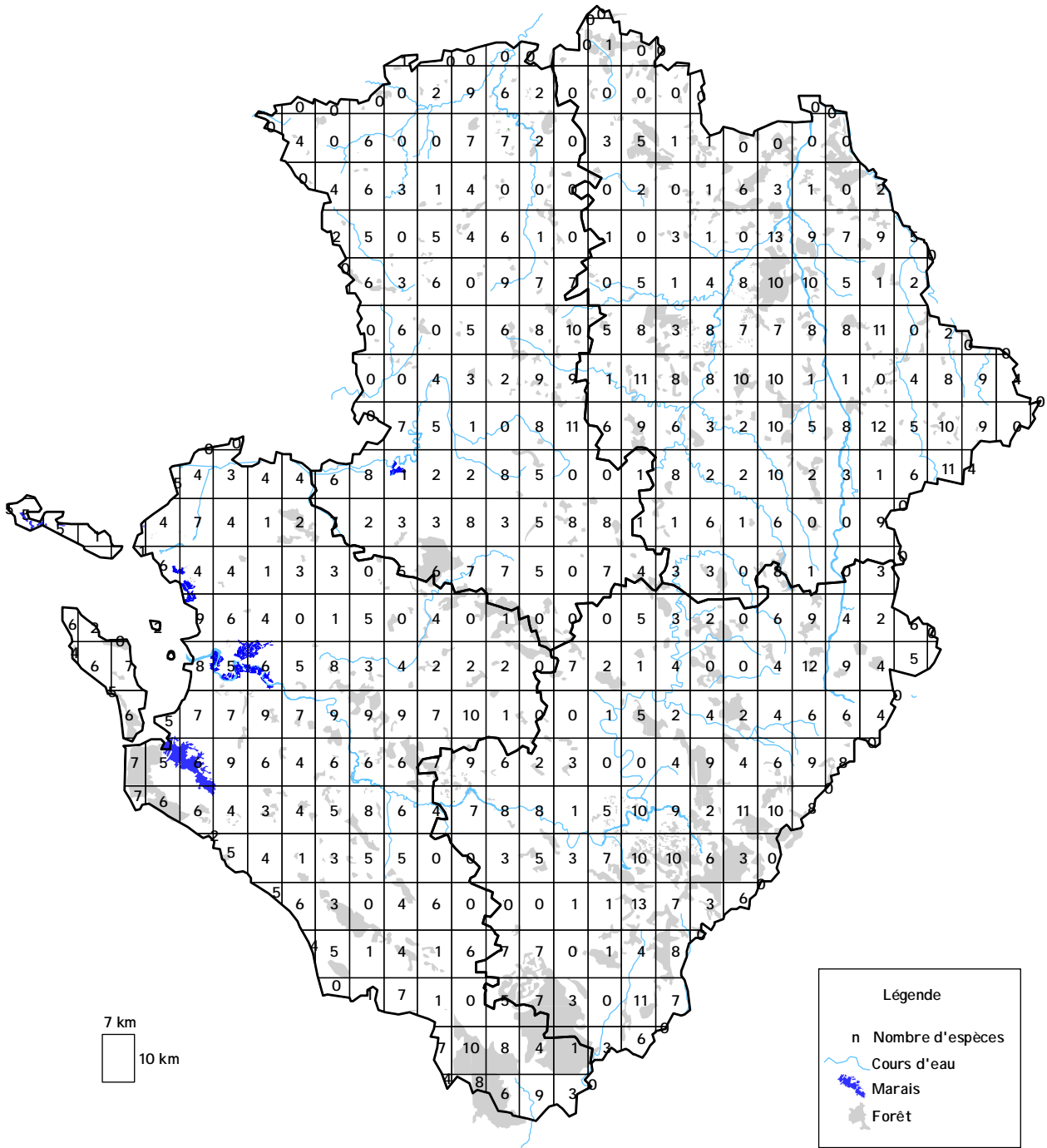
Famille des Colubridés

- 31 – Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789
- 32 – Coronelle lisse *Coronella austriaca* Laurenti, 1768
- 33 – Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803)
- 34 – Couleuvre vipérine *Natrix maura* (Linné, 1758)
- 35 – Couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima* (Laurenti, 1768)
- 36 – Couleuvre à collier *Natrix natrix* (Linné, 1758)

Famille des Vipéridés

- 37 – Vipère aspic *Vipera aspis* (Linné, 1758)





Nombre de taxons d'Amphibiens par maille

Les Amphibiens



SALAMANDRE TACHETEE
***Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

Cette espèce n'est pas considérée comme étant en danger sur la majeure partie de son aire de répartition.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

La Salamandre tachetée se rencontre principalement en forêt. En fait, cette salamandre est inféodée aux lieux dont le sous-sol est humide. Elle est surtout visible le soir et la nuit. Elle sort alors de sa cachette (souche, fente rocheuse ou autre cavité naturelle) pour rechercher sa nourriture composée de petits invertébrés (insectes, limaces, araignées, vers ...). Se déplaçant avec lenteur, après un court trajet elle reste immobile un long moment avant de reprendre sa route.

C'est une espèce ovovivipare. A l'automne ou au printemps, la femelle dépose jusqu'à 70 larves dans un ruisseau à courant lent, dans une mare ou dans une ornière forestière. A la naissance, ces dernières mesurent 25 à 35 mm de long et se nourrissent de petites proies vivantes. Elles se distinguent des larves d'autres urodèles par une tache jaune à la base de chacun des membres. Au début de l'été suivant, elles se métamorphosent et quittent l'eau afin de mener dorénavant une vie terrestre. Dans notre région, seule la sous-espèce *Salamandra salamandra terrestris* est présente. Elle a deux bandes dorsales jaunes discontinues et les glandes paratoïdes sont presque toujours marquées par une tache jaune.

REPARTITION

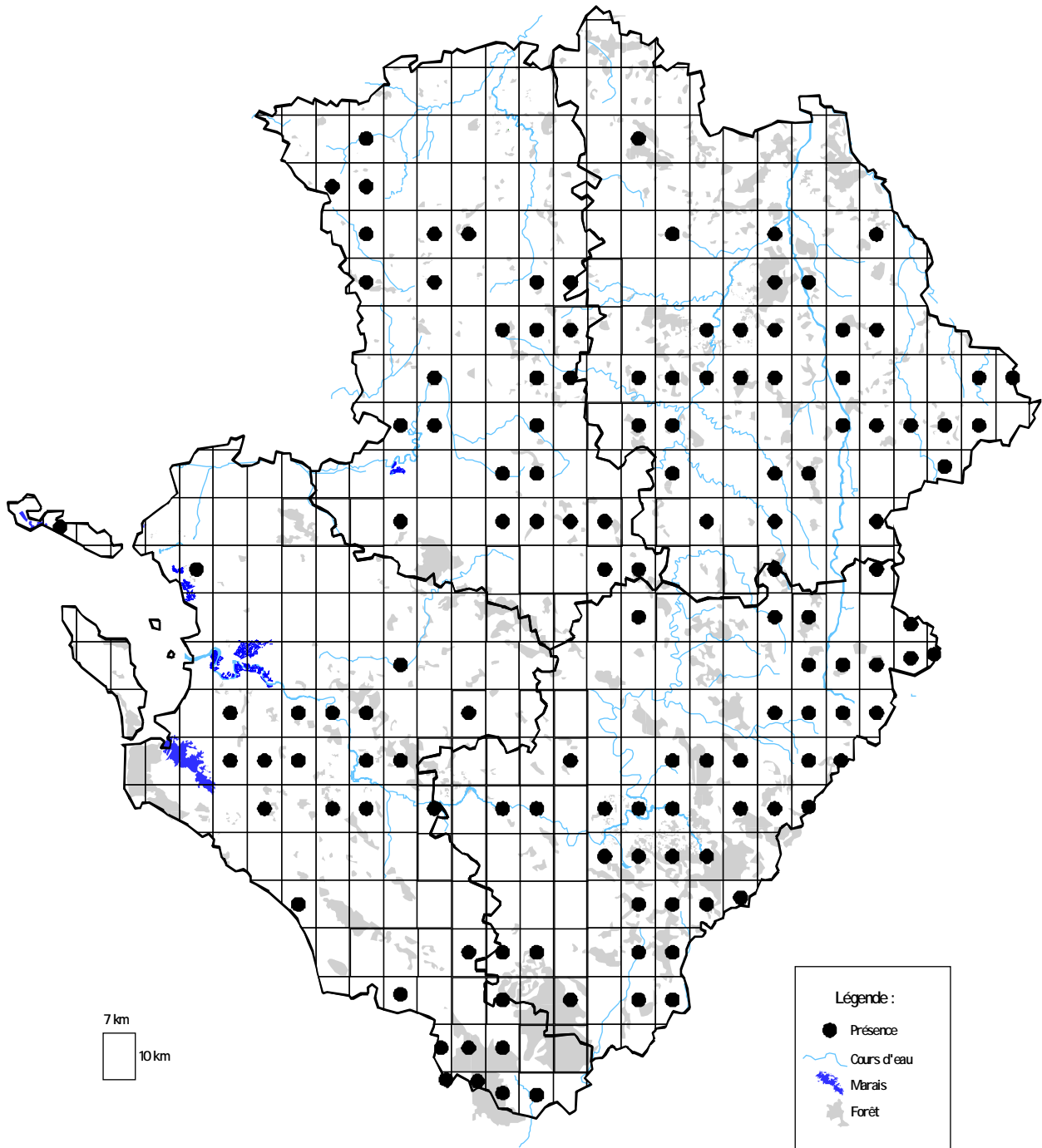
Dans la région, la Salamandre tachetée est présente dans les quatre départements mais il existe de nombreux secteurs où elle n'est pas signalée.

En Charente, les observations de cette espèce concernent la moitié est du département, les abords du fleuve Charente aux environs de Cognac mais aussi les forêts autour de Brossac. En Charente-Maritime, elle semble absente des îles et d'une partie de l'Aunis comme du Marais Poitevin, exception faite des environs de La Rochelle. Par contre, elle est bien représentée en Haute-Saintonge et dans les forêts situées autour de Montlieu-la-Garde. En Deux-Sèvres, elle est bien présente dans les zones de bocage de la Gâtine plus particulièrement. Elle fréquente de préférence les petits bois assez nombreux dans cette région. En ce qui concerne la Vienne, peu d'observations proviennent de la partie située au nord-ouest d'une ligne Châtelleraut-Poitiers. Il en est de même pour les secteurs de Civray et de l'Isle Jourdain. En fait, à elle seule la partie centrale fournit la quasi-totalité des données. Mais la Salamandre tachetée est tout de même bien représentée dans ce département puisqu'elle est signalée dans 35 mailles.

En conclusion, la Salamandre tachetée est assez bien représentée dans la région même si on remarque l'absence de données concernant cet urodèle dans de nombreux secteurs *a priori* favorables à l'espèce (forêts, cours d'eau ...).

Un effort de prospection est donc à faire en particulier dans ces milieux afin de préciser sa répartition au niveau régional.

Olivier LALUQUE



TRITON ALPESTRE
Triturus alpestris (Laurenti, 1768)

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		B3	Vulnérable	Mentionné

Le Triton alpestre est rare en Hongrie et en Bulgarie, menacé en Autriche et Danemark et en danger en Hollande, Belgique et Luxembourg.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

En période de reproduction, le mâle présente des couleurs vives qui rendent sa détermination aisée.

En plaine, l'espèce recherche les pièces d'eau plutôt fraîches et ombragées pour se reproduire : mares forestières et de bocage, fossés forestiers, tourbières...

L'herpétologue G.H. PARENT note le rôle pionnier et la résistance du Triton alpestre qui peut occuper des sites nouveaux et sans végétation, voire légèrement pollués.

REPARTITION

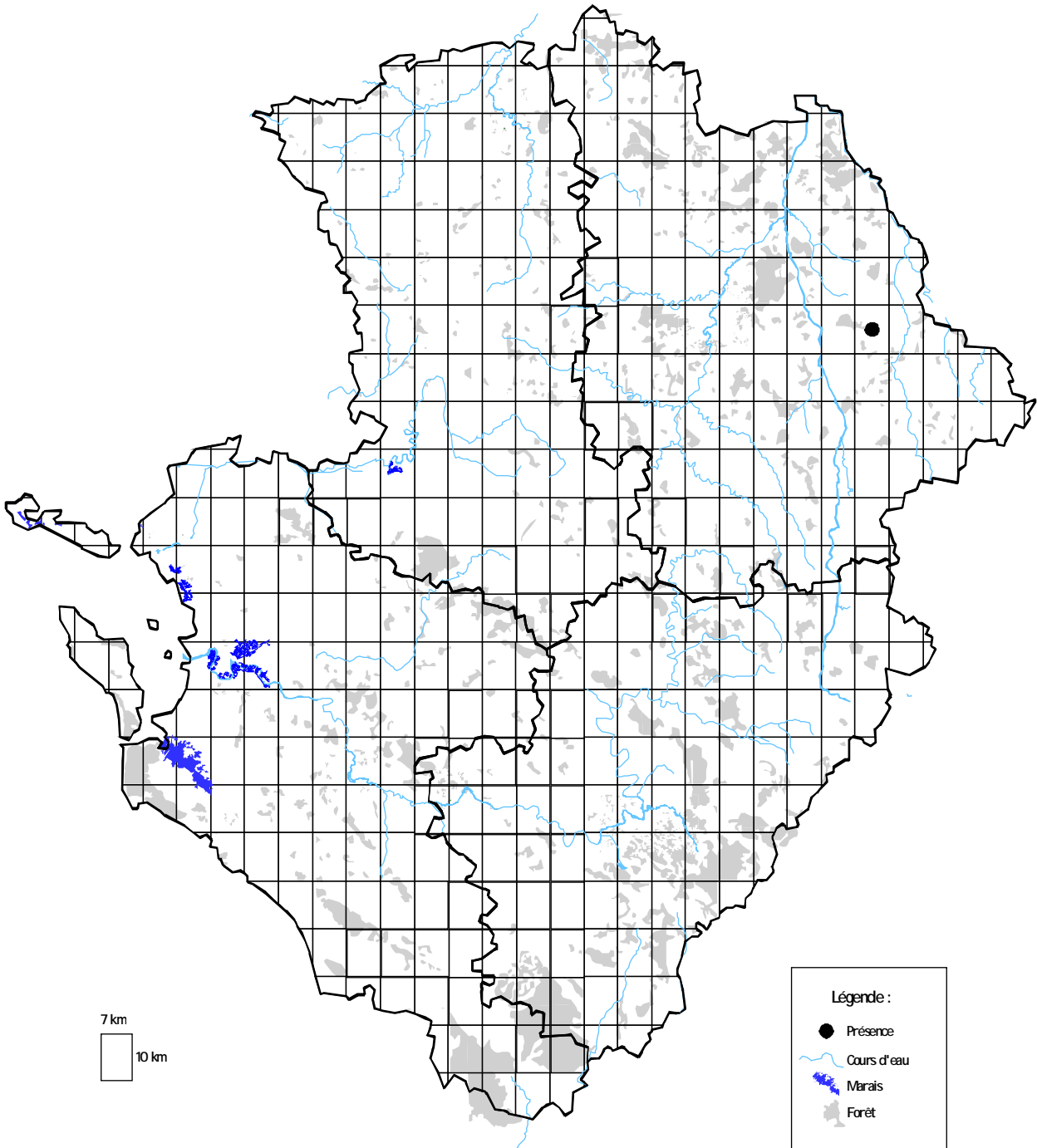
Le Triton alpestre occupe une vaste aire médio-européenne incluant la moitié nord et est de la France. La plupart des auteurs considèrent que la Loire constitue dans notre pays une barrière géographique pour cette espèce. Le Triton alpestre est effectivement présent uniquement dans la partie nord de la Loire-Atlantique (P. EVRARD et D. MONTFORT), très rare dans le nord du Maine-et-Loire (P. PAILLEY) et dans le nord de l'Indre-et-Loire (G. TARDIVO).

En 1844, MAUDUYT signale l'espèce aux environs de Poitiers mais sa description n'est pas convaincante et la donnée est ensuite mise en doute (GELIN, 1911). Dans les années 70 et 80, quelques observations ont été faites dans les Deux-Sèvres (M. FOUQUET) mais les stations ont aujourd'hui disparu et il pourrait s'agir d'introductions.

De même, depuis 1979, une population est observée dans une mare forestière des environs de Chauvigny, dans la Vienne (P. EVRARD). On peut bien sûr également douter de l'indigénat de cette population. Toutefois on note que celle-ci semble parfaitement acclimatée et vit dans un biotope qui correspond bien à son écologie. De plus, le Triton alpestre vient d'être découvert dans l'Indre, dans la région des Marches Berrichonnes (P. BOYER), ce qui constitue un lien éventuel avec les populations connues du Limousin.

La présence naturelle du Triton alpestre reste donc à confirmer dans le département de la Vienne et celui des Deux-Sèvres.

Philippe EVRARD



TRITON PALME
***Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

Cette espèce, qui habite l'ouest de l'Europe, présente des populations encore importantes sur l'ensemble de son aire de répartition bien que les populations les plus nordiques soient considérées en danger.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

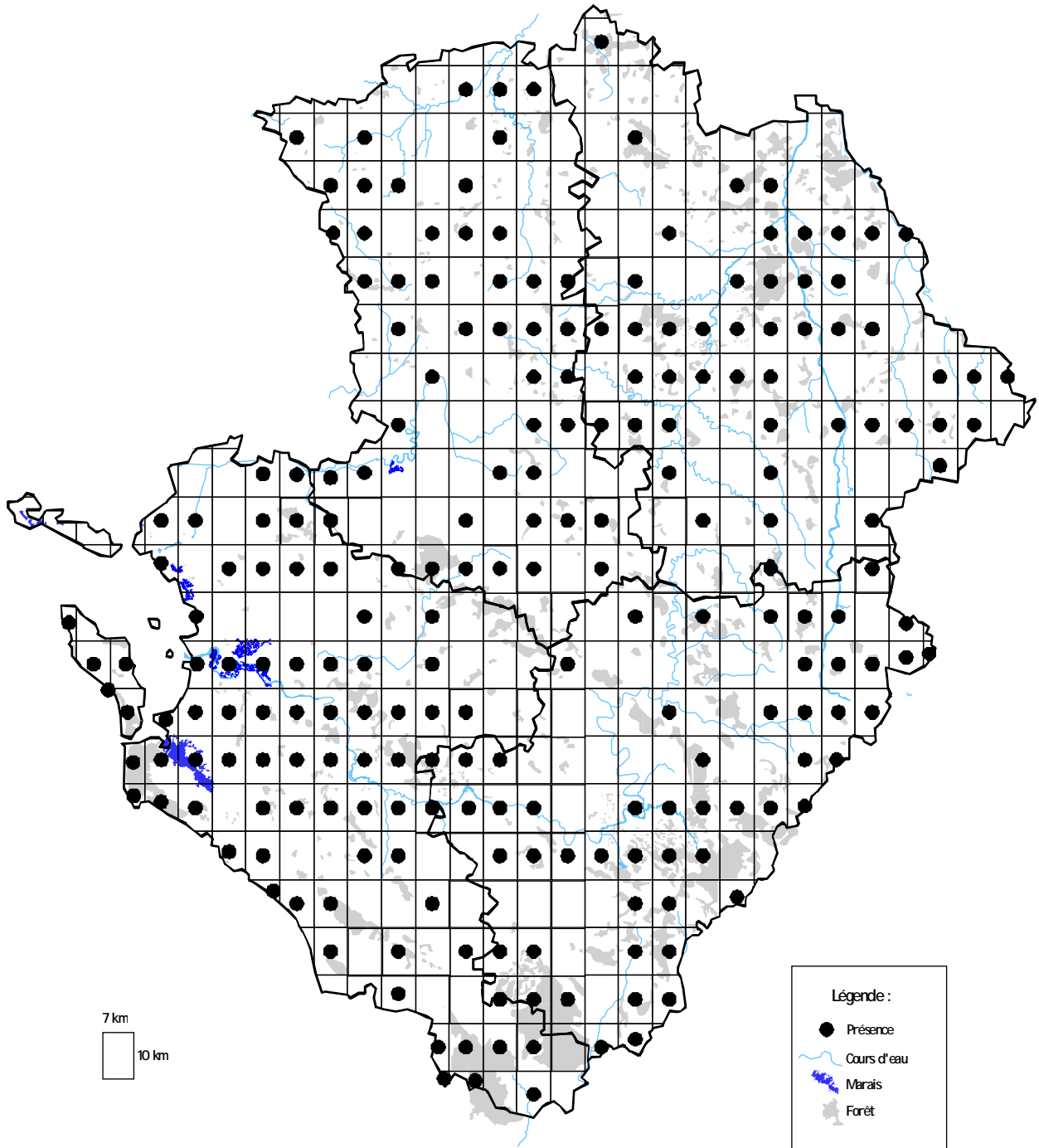
En Poitou-Charentes, l'espèce fréquente tous les types de milieux aquatiques stagnants ou non : flaques temporaires, fossés, mares, étangs, bras morts des rivières, eaux saumâtres, ruisseaux... Il peut coloniser parfois des milieux eutrophisés. Lors des hivers doux, il peut être observé toute l'année dans l'eau, mais il est cependant plus souvent noté de février à mai, à l'époque de la reproduction. On peut alors parfois observer des rassemblements importants. Le développement des larves dure environ 3 mois. A partir de juin, la phase terrestre des adultes commence ; leur activité est alors nocturne. Le Triton palmé se nourrit de petits invertébrés terrestres et aquatiques.

REPARTITION

Dans la région, c'est le plus commun des tritons. Il est présent sur l'ensemble des 4 départements, sauf dans l'île de Ré. Il est probable que les secteurs vides sur la carte reflètent plutôt le manque de prospection que l'absence de l'espèce, qui devra donc être recherchée, particulièrement au nord-ouest de la Charente, au sud-ouest des Deux-Sèvres et au sud de la Vienne. La présence du Triton palmé en Poitou-Charentes est connue depuis le XIX^e siècle (TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843).

Cette espèce, de grande amplitude écologique, ne semble pas être menacée en Poitou-Charentes où on la trouve quasiment partout.

David SUAREZ



TRITON CRÊTE
***Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

Cette espèce à large répartition européenne voit ses habitats menacés. Ces derniers doivent faire l'objet d'une protection sur l'ensemble de son aire de répartition, tout particulièrement pour les populations du sud de l'Europe.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Le Triton crêté fait partie des grands Salamandridae que l'on peut observer en Poitou-Charentes. Résolument inféodé aux milieux aquatiques de petites dimensions, cette espèce fréquente de préférence les mares de paysage ouvert, au détriment de celles situées en milieu boisé. Les réseaux de mares apparaissent comme les habitats les plus propices au développement de populations importantes. Compte tenu de sa période aquatique relativement courte, le Triton crêté peut s'accommoder de milieux temporaires à assèchement estival. L'existence d'une végétation aquatique peu ou moyennement développée semble faire partie des exigences de l'espèce.

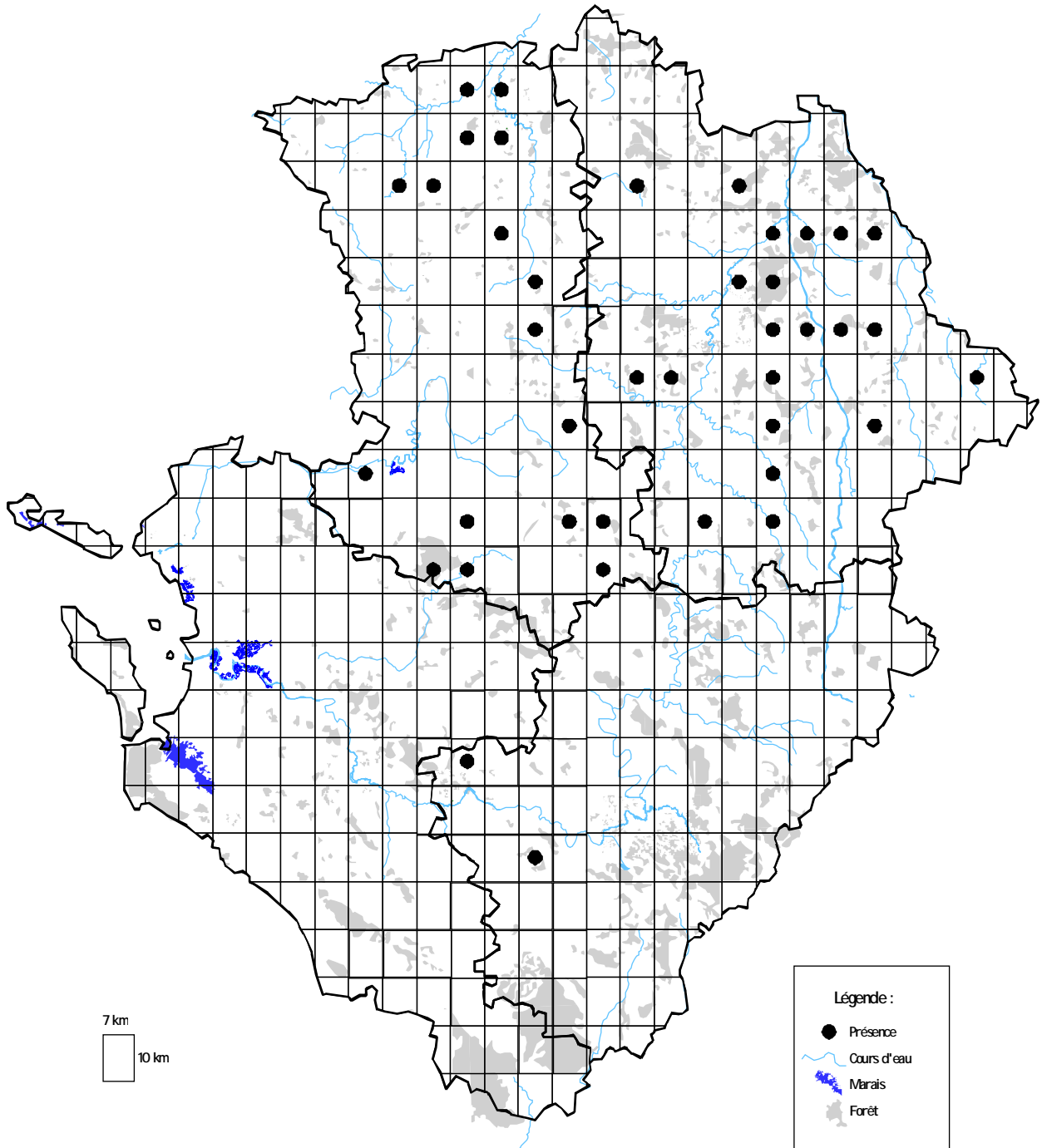
Sur la réserve naturelle du Pinail la typologie des mares occupées par le Triton crêté confirme ces préférences, faisant apparaître une plasticité écologique réduite par rapport au Triton marbré, avec lequel il cohabite et s'hybride dans notre région.

La période aquatique des adultes est concentrée de mars à la mi-mai. Selon les conditions climatiques, des individus peuvent cependant être observés dès février, et jusqu'en juillet.

REPARTITION

Le Triton crêté atteint en Poitou-Charentes sa limite sud-ouest de répartition. Les observations récentes montrent que les plus importantes populations sont localisées dans les zones à forte densité de mares de la Vienne (terres de brandes). Dans les Deux-Sèvres, bien que présent sur toute la façade est, le Triton crêté reste malgré tout peu commun. La situation dans les deux autres départements est en revanche très différente. BELTRÉMIEUX (1884) le notait « assez rare » en Charente-Maritime et TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE (1843) « peu commun » en Charente. Les observations réalisées entre 1990 et 2000 n'ont pas permis de retrouver *T. cristatus* en Charente-Maritime. Seules quelques observations ponctuelles attestent de la présence de l'espèce en Charente. La fragilité de ces populations en limite d'aire est d'ailleurs confirmée dans la Vienne où les stations connues par ZUIDERWIJK (com.pers.) durant les années 80 dans le montmorillonais semblent avoir disparu. La modification du paysage agricole avec notamment l'abandon des mares et, au pire, leur comblement, constitue le facteur de régression principal. La prédation des œufs et des larves par des poissons introduits tels que la Perche-soleil ou le Poisson-chat peut avoir un impact notable sur les populations comme cela a pu être constaté sur la réserve du Pinail (86) (DUBECH, 1999).

Olivier PRÉVOST



TRITON MARBRE
***Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 3	Vulnérable	Mentionné

C'est une espèce considérée en danger dans le sud et le centre de la France. Cette espèce est victime du commerce illégal pratiqué en Hollande et en Allemagne.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

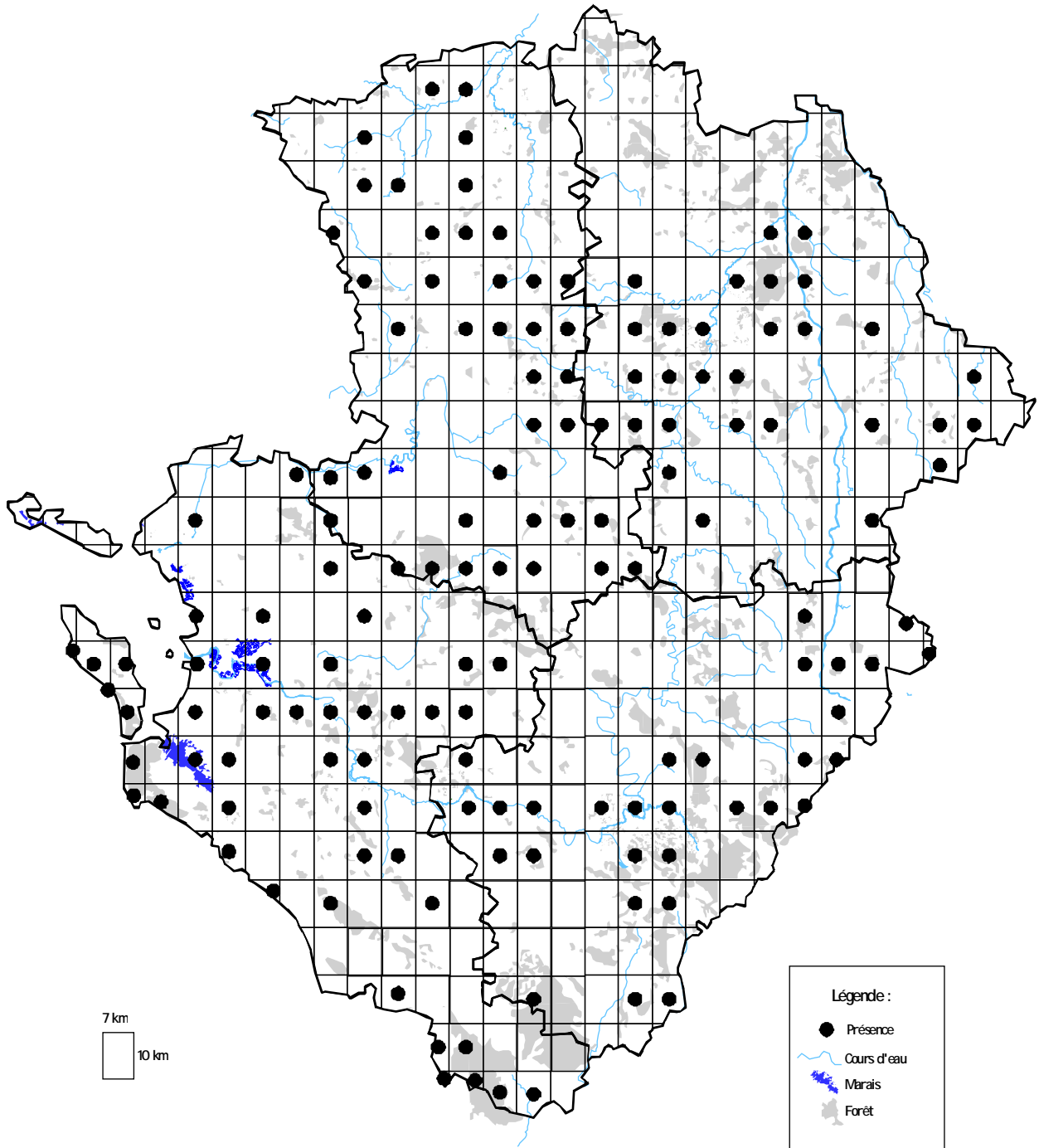
Le Triton marbré est l'un des tritons les plus aquatiques de la région. Il fréquente de manière générale les eaux stagnantes pourvues de végétation aquatique, de la petite mare de plein champ à l'étang forestier. On le trouve aussi dans les grandes zones de marais en Charente-Maritime. En Poitou-Charentes, on rencontre, certaines années, des mâles en phase aquatique et arborant des crêtes bien développées dès le mois de décembre, les femelles étant un peu plus tardives. C'est la nuit qu'ils se montrent les plus actifs. Les pontes sont facilement repérables par la présence d'une feuille (Potamot, Menthe...) immergée, repliée en deux et abritant un petit œuf blanc (à l'instar du Triton crêté). En fin d'été, les tritons en phase terrestre occupent des habitats relativement frais comme des sous-bois ou des haies où ils passent l'essentiel de la journée à l'abri ; il n'est pas rare, à cette époque, de trouver plusieurs dizaines de jeunes tritons arborant une magnifique ligne orangée sur le milieu du dos, lovés en groupe, à l'intérieur d'une vieille souche ou sous de la mousse en pleine forêt. On peut également en rencontrer dans des caves.

REPARTITION

La répartition mondiale du Triton marbré se limite au sud ouest de l'Europe : péninsule Ibérique, excepté le sud est de l'Espagne et une grande partie ouest de la France (NÖLLERT, 1992) où l'espèce est menacée.

Au niveau régional, GÉLIN (1911) signale l'espèce comme étant assez commune. Actuellement il semble assez bien réparti sur les quatre départements. On le retrouve en grande partie dans les régions bocagères où un nombre encore important de mares sillonne les prairies naturelles, ainsi que dans les milieux plus forestiers. Il semble délaisser les zones de plaine où règne une agriculture trop intensive. Le manque de points d'eau et la présence d'un environnement défavorable (grandes parcelles labourées) peut expliquer cette absence (plaine de Niort, plaine de Thouars, plaine du nord de la Vienne...). En Gâtine, les populations peuvent être relativement importantes (jusqu'à 150 individus adultes dans une petite mare isolée). Cependant, même si le Triton marbré semble encore bien représenté en Poitou-Charentes, le caractère restreint de sa répartition au niveau mondial doit nous inciter à suivre attentivement l'évolution des populations au niveau local. Il faut veiller au maintien de mares environnées de milieux favorables aux déplacements (prairies naturelles, boisements), conditions nécessaires pour la survie des populations à long terme..

Samuel COUTURIER



TRITON DE BLASIUS
(*T. cristatus* x *T. marmoratus*)

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
				Mentionné

Ce taxon n'a pas de réel statut de conservation. Il est présent uniquement en France dans l'aire de chevauchement des deux espèces parentales (zone d'hybridation).

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Hybride naturel issu de l'accouplement de *Triturus cristatus* mâle avec *Triturus marmoratus* femelle (DE L'ISLE, 1862) ce triton est rarement observé. Néanmoins les études qui lui ont été consacrées en Mayenne (VALLÉE 1960, ZUIDERWIJK et al., 1987) et localement les observations régulières de la population de la réserve naturelle du Pinail, permettent d'apporter plusieurs éléments : morphologiquement et comparés aux espèces parentales, les individus arborent des couleurs plus ternes, des dessins plus flous, leur taille adulte est plus grande (surtout les femelles) et les malformations sont plus fréquentes. Il n'existe pas de « type » *Blasius* homogène mais au contraire une grande variabilité des phénotypes. Biologiquement les mâles sont stériles et les femelles partiellement fertiles, le pic d'activité sexuelle se situant comme chez les autres grands tritons lors des 3 premières heures des nuits de printemps. En outre il possède un caractère aquaphile prononcé proche de celui de *T. cristatus*. Du point de vue de ses exigences écologiques il apparaît assez ubiquiste puisque la nature du sol, le pH, la turbidité et la végétalisation des points d'eau semblent peu influencer sur sa répartition.

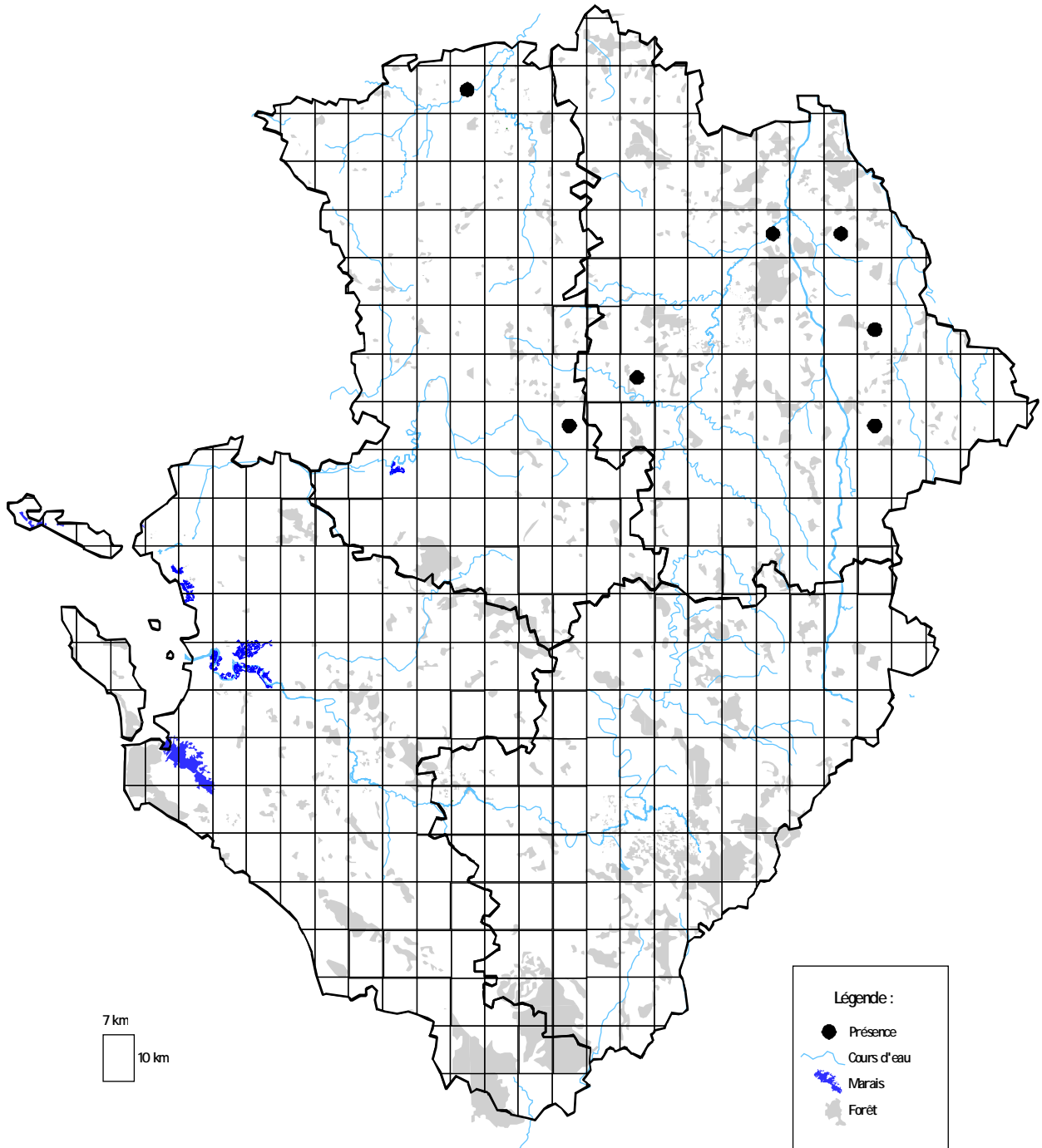
REPARTITION

Le *Blasius* est découvert près de Nantes en 1858 par DE L'ISLE qui le considère comme espèce. En 1894 ROLLINAT et PARÂTRE supposent son caractère hybride, ce qui est confirmé expérimentalement en 1903 par WOLTERSTOFF.

Sa répartition est bien évidemment étroitement liée à celles des deux espèces parentales. Celles-ci se chevauchent uniquement en Europe dans le centre-ouest de la France.

Dans la région Poitou-Charentes les récentes prospections ne font état que de quelques *Blasius* isolés hormis sur la réserve naturelle du Pinail où ses effectifs sont conséquents. A la vue des cartes des *T. cristatus* et *T. marmoratus* du présent atlas, il est potentiellement présent dans l'intégralité du département de la Vienne (hormis le Loudunais) ainsi que dans le département des Deux-Sèvres où des petites populations sont connues vers Thouars et Bougon. Toutefois du fait du taux d'hybridation qui oscille entre 4 à 6 %, les populations d'espèces parentales doivent être assez importantes pour que l'on puisse le déceler. Par ailleurs du fait qu'il ne se distingue du Triton marbré que par sa face ventrale, des captures systématiques sont obligatoires.

Pascal DUBECH



ALYTE ACCOUCHEUR
***Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Indéterminé	

Espèce bien répartie dans la partie nord de la péninsule Ibérique et une grande partie de la France, bien qu'elle subisse une diminution d'effectifs sur la bordure nord-est de son aire de distribution.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

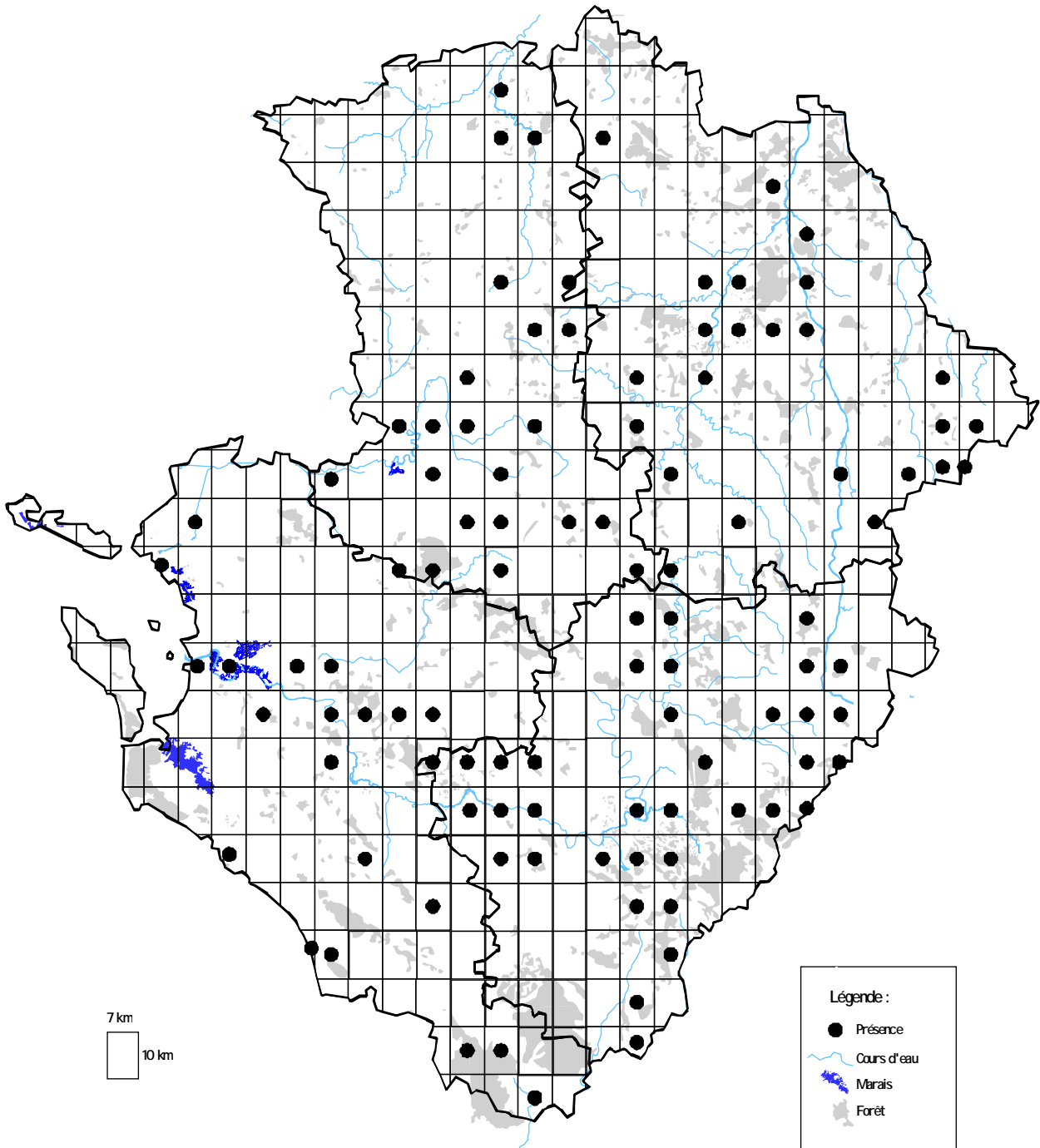
L'Alyte est un petit crapaud de couleur grisâtre de la famille des discoglossidés. Ses habitats préférentiels sont assez variés, mais il semble avoir une préférence pour les carrières abandonnées, les zones rocheuses, les vieux murs et/ou des talus herbeux parfois très proches des habitations. Sa stratégie de reproduction, unique en Europe, fait en sorte qu'il ne s'éloigne que très rarement du milieu aquatique. La période de reproduction débute dès les premières nuits douces du printemps (avril mai) ; les mâles entament alors leur chant caractéristique, se rapprochant du chant du Hibou petit duc.

Chez l'Alyte, la fécondation a lieu hors de l'eau, le mâle prenant en charge les œufs (sous forme de petits chapelets de 50 à 60 œufs) sur ses pattes postérieures pendant toute la période de développement embryonnaire. Au moment de l'éclosion, le mâle gagne un milieu aquatique (mare, étang, rivière) où les têtards seront libérés. Il arrive qu'il y ait une deuxième période de reproduction en juillet, dans ce cas, les têtards passent l'hiver à l'état larvaire.

REPARTITION

En Poitou-Charentes, on peut l'observer sur les quatre départements mais il semble parfois assez localisé. On observe ainsi des zones où il paraît totalement absent comme dans le nord-ouest des Deux-Sèvres, le nord-est de la Charente-Maritime, le nord-ouest et le centre de la Vienne et le sud-ouest de la Charente. En Vienne, il suit les vallées alluviales des rivières principales, mais il est aussi souvent abondant au niveau des vallées sèches localisées autour de Poitiers. Le département de la Charente est celui pour lequel il y a le plus de stations connues. Là aussi, il semble suivre les vallées alluviales tout comme en Charente-Maritime (fleuve Charente). En Deux-Sèvres, de nombreuses stations connues hébergent, *a priori*, des petites populations à l'exception de quelques sites dans le sud de ce département, particulièrement autour de Chizé. Le chant de ce petit crapaud est caractéristique, sa recherche n'est pas très compliquée et devra être de mise pour compléter les zones pour lesquelles aucune observation n'a été faite.

Rémi CABIROL et Miguel GAILLEDROT



SONNEUR A VENTRE JAUNE
***Bombina variegata* (Linnaeus, 1758)**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

Cette espèce occupant une bonne partie de l'Europe centrale et méridionale est actuellement en déclin en maints endroits sur l'ensemble de son aire de répartition.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Espèce pionnière parfaitement adaptée aux milieux temporaires, ce petit Discoglossidé reconnaissable à sa coloration ventrale noire marbrée de jaune, se laisse surprendre en Poitou-Charentes dans des milieux très variés (ornières, fossés, mares forestières, anciennes carrières, abreuvoirs). La majeure partie des observations sont réalisées d'avril à juillet lors de la saison de reproduction. Les mâles, actifs de jour comme de nuit, émettent un chant (poup, poup) audible à quelques dizaines de mètres seulement. Les œufs sont déposés au contact des végétaux aquatiques. Dans ces milieux temporaires, les têtards ont un développement extrêmement rapide.

REPARTITION

Cette espèce se trouve en Poitou-Charentes à la limite ouest de son aire de répartition européenne. La connaissance du sonneur dans notre région remonte au XIX^e siècle, où il était signalé comme très commun aux environs d'Angoulême (TREMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843). Actuellement, même si l'espèce est connue dans tous les départements de la région, seule la Charente héberge une bonne vingtaine de stations, à l'est d'une ligne Confolens-Barbezieux. La majorité d'entre elles sont constituées d'une dizaine d'individus, néanmoins certaines peuvent atteindre plus de quarante individus (PRECIGOUT, inédit.). Les habitats utilisés sont très variés mais souvent en relation avec le milieu boisé. En Vienne, une petite population de sonneur se maintient depuis une dizaine d'années dans des ornières de la forêt de Moulière. Plus récemment, une station a été trouvée dans des mares bocagères du sud du département. Pour les Deux-Sèvres, deux stations d'une dizaine d'individus sont actuellement connues dans des mares bocagères du sud du département, aux environs de Bougon. La situation est similaire en Charente-Maritime, où un massif boisé du sud du département constitue l'unique site d'accueil de l'espèce pour ce département (FOUQUET com. pers.).

Rare en Poitou-Charentes, le Sonneur à ventre jaune est menacé par les comblements de mares, les curages intempestifs des fossés et le débardage en période de reproduction.

Laurent PRECIGOUT